

AVIS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à J. J. Beauchamp, C. B., avocat, 66 Est, rue Notre-Dame. Tout ce qui regarde l'administration et les abonnements doit être adressé au bureau de La Revue Légale, 17 et 19, rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

ABONNEMENT ANNUEL :

Pour le Canada et les Etats-Unis	-	-	\$5.00
Pour l'Etranger	-	-	6.00

CHAQUE NUMERO SEPARMENT 50 Cents.

SOMMAIRE

DAME C. DUBUC et al vs H. DESAUTELS dit LAPOINTE. — Testament. — Interpretation. — Legs. — Inscription en droit. — Allégations étrangères	51
AMES GIBBS STEWARD vs DAME EMILY JUBB. — Juridiction. — Action entre locateur et locataire. — Condamnation pécuniaire. — Désistement	57
FRANÇOIS UCHESNEAU vs THE CANADIAN NORTHERN QUEBEC RAILWAY CO. — Chemin de fer. — Voiturier. — Second voiturier. — Chars. — Scellé. — Avoine. — Responsabilité.	61
A. SAVARD vs J. F. VEZINA. — Marque de Commerce. — Cession judiciaire de biens. — Composition. — Acquiescement. — Réquisition	71
GEDEON LEGAULT vs LA VILLE DE LA POINTE-CLAIRE. — Mandamus. — Corporation municipale. — Chemin public. — Entretien. — Intérêt.	74
RAPHAEL TOURANGEAU vs M. J. O'BRIEN. — Responsibility. — Employer and employee. — Accident. — Precautions. — Evidence	77
Delle C. SOUCY vs GEORGES BEAUPRE. — Paternité. — Rapports sexuels. — Aveu. — Prescription. — Frais de gésine. — Ressemblance de l'enfant. — Arrérages. — Répétition. — Pension alimentaire	80
RUFFINEN vs THE QUEBEC & ST MAURICE INDUSTRIAL CO. — Loi des accidents du travail. — Prescription. — Interruption	85
Delle HERMINE CASTONGUAY vs ELOI JEANNOTTE et al. — Prescription. — Domestique. — Garde-malade. — Inscription en droit	93

Civil Code of Lower Canada

and the Bills of Exchange Act, 1906

WITH ALL STATUTORY AMENDMENTS VERIFIED, COLLATED AND INDEXED

BY

WM. H. BUTLER, LL.M., Assistant City Attorney.

Price \$2.50 bound in cloth.

WILSON & LAFLEUR, Limited, Law Booksellers and Publishers

17 and 19 St. James Street,

MONTREAL

LES VOLUMES 1 & 16 (1895-1912) INCLUSIVEMENT, AVEC BELLE RELIURE, 1/2 VEAU, \$5.00 CHAQUE.